



Newsletter N°113 du 21 novembre 2014

On peut parler de certaines choses avec tout le monde, on peut parler de certaines choses avec certaines personnes, on ne peut pas parler de tout avec tout le monde.

EDITO : Allez, un dernier petit tour sur l'écotaxe et sur ce qui se prépare pour la remplacer, notamment la fameuse vignette qui avance bien grâce à ceux qui portent l'idée depuis des mois ! La question de la semaine porte aussi sur qu'est-ce qu'on va bien pouvoir faire des portiques. Peuvent-ils « mesurer » le cabotage illégal ? http://www.lepoint.fr/politique/les-portiques-de-l-ecotaxe-reutilises-par-la-gendarmerie-16-11-2014-1881666_20.php

<http://www.leparisien.fr/economie/ecotaxe-royal-propose-que-les-173-portiques-soient-recycles-par-la-gendarmerie-17-11-2014-4298569.php>

Quelle 2ème vie pour les portiques? <http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2014/11/17/20002-20141117ARTFIG00195-quelle-deuxieme-vie-pour-les-portiques-ecomouv.php>

Et pendant ce temps, l'Allemagne prépare l'extension aux voitures, avec Chanteguet (le rapporteur de la mission parlementaire française) auditionné en Allemagne qui dit « *sont regret majeur de l'abandon de l'écotaxe en France qui est une grave erreur* » et pour les verts allemands « *un poids lourd apporter autant de nuisance que 10000 à 20000 voitures ! Et un poids lourd transporte combien de plus qu'une voiture ?* » <http://www.lesechos.fr/economie-france/budget-fiscalite/afp-00615302-ecotaxe-lallemagne-veut-letendre-exploquent-des-deputes-du-bundestag-a-leurs-homogues-francais-1066019.php>

La vignette est en bonne voie ? Gilles Carrez, le Président de la commission des finances me le confiait hier lors de la séance de dégustation du Beaujolais, et il le tenait lui même directement d'André Vidalès, reconnaissant qu'un syndicat de transporteur avait marqué des points sur la vignette, et pourtant je n'en connais qu'un qui ait appuyé le dossier, et ce n'est pas celui qui tenait congrès cette semaine ! <http://viguiesm.fr/edito-113/>

1) Conjoncture immobilière toujours morose ?

L'analyse toujours fine de Nicolas Bouzou <http://www.meilleurtaux.com/actualites-et-guides/l-edito-de-nicolas-bouzou/la-conjoncture-immobiliere-toujours-morose.html> et merci Cécile Duflot qui a su se mettre tout le monde à dos quand elle était au logement, heureusement qu'elle n'est pas passée par le transport ! Voir aussi <http://viguiesm.fr/conjoncture-immobiliere-toujours-morose/>

2) Conférence parlementaire sur grand Paris

Ce jeudi se tenaient les 2èmes conférences parlementaires sur le grand Paris, Alain Vidalès pressenti pour ouvrir la séance n'était pas là, avantagement remplacé par André Santini toujours très en verve, et qui a su moderniser sa bonne ville d'Issy les Moulineaux. Un sujet qui aurait pu intéresser les transporteurs, sans doute tous au congrès de la FNTR, car à part Kéolis, Transdev et de nombreuses collectivités et d'élus, peu de « forces vives » <http://viguiesm.fr/conference-parlementaire-sur-grand-paris/>

3) Entreprises

Après <http://viguiesm.fr/des-demenageurs-qui-demenagent/> voir aussi Rives Dicostanzo qui aménage <http://www.touleco.fr/Rives-Dicostanzo-emmenage-dans-la-ZAC-Saint-Martin,15035>



Entreprise individuelle au capital de 15 euros SIRET 517 699 617 00018 code NAF 7022 Z
déclaration d'activité en tant que prestataire de formation conformément aux dispositions de l'article R. 6351-6 du code du travail enregistrée sous le N° 11 94 08585 94 auprès du préfet de région d'Ile-de-France
Siège social 32 Rue du 19 mars 1962 – 94500 Champigny sur Marne

4) Négociations salariales déménagements

Mardi prochain reprennent les négociations en déménagement avec signature d'un accord sur la majoration de la prime de nuit en déménagement et ouverture des négociations salariales (NAO) pour 2015. Que va proposer la profession pour l'année prochaine ? Suite ici au prochain épisode !

5) Comment utiliser la messagerie professionnelle d'entreprise ?

Quelques articles intéressants sur la communication d'entreprise, le développement de la marque employeur, et le bon usage de la messagerie professionnelle d'entreprise <http://viguiesm.fr/comment-utiliser-la-messagerie-professionnelle-dentreprise/>

6) Vol de véhicule et vol de fret, que faire ?

Face à la recrudescence des vols de fret et de véhicules, notamment à l'approche des fêtes, soyez vigilants ! L'OTRE et notamment Ile-de-France a rencontré l'Office Central de Lutte contre la Délinquance Itinérante (OCLDI)

<http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/eng/Sites/Gendarmerie/Presentation/Criminal-investigation-department/Delinquance-itinerante-OCLDI> pour nouer un partenariat pour

une meilleure prévention de la délinquance. En attendant son effectivité, n'hésitez pas à nous remonter ici (idéalement photos à l'appui) tous les cas de vols de véhicules, vols de fret voire vol d'accessoires, de pneus, de gazole dont vous auriez connaissance. Voir aussi <http://viguiesm.fr/vol-de-vehicule-et-vol-de-fret-que-faire/>



7) Stress au travail où se trouve le point de rupture ?

Sujet régulier ici <http://viguiesm.fr/meme-stresses-les-patrons-sont-optimistes/> ou là <http://viguiesm.fr/stress-au-travail-suite/>, encore de

nombreux articles cette semaine sur ce sujet de société

<http://www.parlonsrh.com/stress-au-travail-ou-se-trouve-le-point-de-rupture/> 20 conseils pour se

déstresser [http://www.huffingtonpost.fr/2013/09/09/stress-conseil-scientifique-prouve-](http://www.huffingtonpost.fr/2013/09/09/stress-conseil-scientifique-prouve-destresser_n_3897301.html)

[destresser_n_3897301.html](http://www.huffingtonpost.fr/2013/09/09/stress-conseil-scientifique-prouve-destresser_n_3897301.html) et aussi <http://rocheblave.com/avocats/cabinet-avocats/>

[http://www.atlantico.fr/decryptage/burn-out-armes-pour-sortir-spirale-infernale-eric-rocheblave-](http://www.atlantico.fr/decryptage/burn-out-armes-pour-sortir-spirale-infernale-eric-rocheblave-xavier-camby-severine-brune-1853786.html)

[xavier-camby-severine-brune-1853786.html](http://www.atlantico.fr/decryptage/burn-out-armes-pour-sortir-spirale-infernale-eric-rocheblave-xavier-camby-severine-brune-1853786.html)

http://www.tourmag.com/I-57-des-salaries-francais-sont-stresses-au-travail_a70205.html

et voir aussi sur le malaise des cadres [http://business.lesechos.fr/directions-ressources-](http://business.lesechos.fr/directions-ressources-humaines/0203934219358-le-stylo-d-or-au-sociologue-denis-monneuse-105442.php)

[humaines/0203934219358-le-stylo-d-or-au-sociologue-denis-monneuse-105442.php](http://business.lesechos.fr/directions-ressources-humaines/0203934219358-le-stylo-d-or-au-sociologue-denis-monneuse-105442.php)

8) Compte pénibilité, va-t-il falloir y passer ?

En complément de tout ce que nous avons déjà pu dire ou écrire sur le sujet, analyse intéressante du journal du net, <http://www.journaldunet.com/management/pratique/vie-professionnelle/16780/compte-penibilite-le-mode-d-emploi.html?> Mais aussi, va-t'il falloir s'y mettre ou pouvons nous y échapper ?

en tout cas, la CNAV ouvre un site internet dédié <http://www.preventionpenibilite.fr/> conçu et mis en ligne reprend de façon claire et exhaustive les droits et démarches à connaître en ce qui concerne le tout nouveau compte prévention pénibilité qui entre en vigueur le 1er janvier 2015 <http://viguiesm.fr/compte-penibilite-va-t-il-falloir-y-passer/>

9) Faute professionnelle et extra professionnelle

http://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/cercle-118236-fautes-extraprofessionnelles-et-vie-personnelle-que-les-son-les-limites-1062833.php?xtor=RSS-50#gauche_article

Entreprise individuelle au capital de 15 euros SIRET 517 699 617 00018 code NAF 7022 Z
déclaration d'activité en tant que prestataire de formation conformément aux dispositions de l'article R. 6351-6 du code du travail enregistrée sous le N° 11 94 08585 94 auprès du préfet de région d'Ile-de-France
Siège social 32 Rue du 19 mars 1962 – 94500 Champigny sur Marne

10) Saison réussie chez Demeco

Dans le secteur du déménagement de particuliers, la saison estivale est une période essentielle de l'activité, avec près de 40% du business réalisé sur juin, juillet, août et septembre. Pour Demeco, leader en France, la saison 2014 est réussie avec plus de 45.000 déménagements de particuliers réalisés en quatre mois. Entre juin et septembre, le réseau du leader national Demeco a pris en charge plus de 45.000 déménagements de particuliers sur toute la France, représentant un volume d'affaires supérieur à 80 millions d'euros. La dynamique a aussi été remarquable sur le marché des mutations professionnelles, en hausse de 24% par rapport à l'année dernière, grâce à de nouveaux contrats d'envergure signés récemment, notamment avec EDF. (Source : communiqué Demeco) <http://viguiesm.fr/saison-reussie-chez-demeco/>

11) Entrepreneurs : Peut-on rebondir?

Il faut 8 ans pour rebondir en France!, ... contre 1 an ailleurs :

Pour changer cette fatalité, venez découvrir les capacités de rebondir le 28 novembre 2014, à l'Assemblée Nationale à Paris. Inscription Gratuite mais obligatoire et des pistes pour prévenir la défaillance d'entreprises (très fréquente chez les TPE) <http://viguiesm.fr/entrepreneurs-peut-on-rebondir/>

12) Après les feux de cheminée, le diesel interdit à Paris en 2020 ?

Révélation du Journal du dimanche ce week end (mais qui n'en est pas une pour les adhérents de l'OTRE Ile de France selon Christophe Najdovski, l'adjoint vert à la Mairie de Paris (qui n'en est pas à un coup d'essai après avoir tenté de taxer le périphérique pour les poids lourds en transit), la zone ZAPA n'est pas la solution car: "Elle ne concerne que quelques milliers de véhicules, certains poids lourds et certains autocars. Or, c'est à la masse des véhicules qu'il faut s'attaquer si l'on veut vraiment combattre la pollution." Il faut "taper fort".

On était déjà sur un objectif de 50% de non diesel en 2017, avec 100% en 2020, qu'allons nous faire des euros 6 satisfaisant aujourd'hui à toutes les normes anti pollution, et qui ne seront pas amortis dans 6 ans! Et où sont les véhicules alternatifs pour les livraisons ?

<http://viguiesm.fr/apres-les-feux-de-cheminee-le-diesel-interdit-a-paris-en-2020/>



13) Entente sur les prix en déménagement en Martinique ?

La décision est tombée (en attendant celle de la Réunion?) Pour voir les articles de presse et lire la décision (qui est susceptible d'appel) : <http://viguiesm.fr/entente-sur-les-prix-en-demenagement-en-martinique/>

14) Le coût du déménagement des diplomates? 37 millions de Dollars par an au... Canada. Et en France? <http://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-canadienne/201411/12/01-4818431-les-demenagements-des-diplomates-ont-coute-37-millions-par-an.php>

15) Une slovène à la tête de la commission des transports

<http://www.jobtransport.com/actualites/transport/europe-les-transport-entre-les-mains-dune-commissaire-slovene/>

Entreprise individuelle au capital de 15 euros SIRET 517 699 617 00018 code NAF 7022 Z
déclaration d'activité en tant que prestataire de formation conformément aux dispositions de l'article R. 6351-6 du code du travail enregistrée sous le N° 11 94 08585 94 auprès du préfet de région d'Ile-de-France
Siège social 32 Rue du 19 mars 1962 – 94500 Champigny sur Marne

16) Loi Hamon et délais de paiement

Sujet déjà abordé plusieurs fois ici <http://viguiesm.fr/loi-hamon-iii-sur-la-protection-des-consommateurs-attention-a-la-vente-a-distance/> ou encore là <http://viguiesm.fr/contrats-de-transport-hors-demenagement-et-prise-de-reserves/> ou là <http://viguiesm.fr/vente-a-distance-formulaire-de-retractation/> la loi Hamon du 17 mars 2014 a supprimé le caractère pénal de certaines pratiques illicites comme le non respect des délais légaux de paiement. Ces pratiques sont désormais sanctionnées par une amende administrative. Le décret d'application du 30 septembre 2014 vient apporter des précisions sur ces mesures <http://viguiesm.fr/loi-hamon-et-delais-de-paiement/>

17) Bail commercial : Impôts et charges que le propriétaire ne peut plus répercuter sur le locataire

Pris dans le cadre de la réforme des baux commerciaux intervenue l'été dernier et déjà abordé ici <http://viguiesm.fr/reforme-des-baux-commerciaux-de-la-loi-pinel-sur-le-commerce/>, un décret précise le mode de répartition des charges que le bailleur devra désormais respecter, ainsi que les dépenses et impôts qui ne pourront plus être répercutés sur le locataire.



Désormais, un bail commercial doit, d'une part, comporter un inventaire précis et limitatif des catégories de charges, impôts, taxes et redevances qui lui sont liées, d'autre part, préciser leur répartition entre le bailleur et le locataire. Mais un certain nombre de dépenses, impôts, taxes et redevances ne peuvent, en raison de leur nature, être imputés au locataire. Ceux-ci viennent d'être précisés comme suit par décret : <http://viguiesm.fr/bail-commercial-impots-et-charges-que-le-propretaire-ne-peut-plus-repercuter-sur-le-locataire/>

18) Le pouvoir de contrôle du salarié par son employeur

- Un contrat doit être exécuté de bonne foi. Le principe de loyauté dans l'exécution du contrat s'applique aussi bien à l'employeur qu'au salarié.
- Chacun a droit au respect de la vie privée
- Principe de proportionnalité : les restrictions apportées par l'employeur aux droits des personnes et aux libertés individuelles non justifiées par la nature de la tâche à accomplir ni proportionnées au but recherché sont illicites. (art. L. 1121-1 C. trav) en savoir plus : <http://viguiesm.fr/le-pouvoir-de-controle-du-salarie-par-son-employeur/>

19) Recrutement : ai-je droit d'appeler le précédent employeur d'un candidat ?

Seules les questions nécessaires pour évaluer la capacité du candidat pour occuper le poste sont possibles, la collecte d'informations personnelles en dehors de l'entretien d'embauche est encadrée : <http://viguiesm.fr/recrutement-ai-je-droit-dappeler-le-precedent-employeur-dun-candidat/>

Retrouvez nous aussi sur en temps réel sur Facebook <https://www.facebook.com/#!/ViguieSocialMobilite?fref=ts>

En application de l'article 27 de la loi Informatique et Libertés en date du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression des données qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit envoyant un courrier électronique à contact@viguiesm.fr; en outre, vous pouvez également, en vertu de ce même droit de rectification posé par la loi de 1978, vous désabonner de cette lettre d'informations



Reproduction interdite sans autorisation



Entreprise individuelle au capital de 15 euros SIRET 517 699 617 00018 code NAF 7022 Z
déclaration d'activité en tant que prestataire de formation conformément aux dispositions de l'article R. 6351-6 du code du travail enregistrée sous le N° 11 94 08585 94 auprès du préfet de région d'Ile-de-France
Siège social 32 Rue du 19 mars 1962 – 94500 Champigny sur Marne